



**AUTO MOTO ECOLE
DE LA POSTE**
Les clés de la réussite

QUELS SONT LES DOCUMENTS À FOURNIR ?

POUR TOUS LES PERMIS		<ul style="list-style-type: none">- 2 e-photo obligatoire (code photo et 2 photos au format ANTS)- 1 photocopie carte d'identité ou passeport recto/verso + celle des parents si mineur- 1 photocopie attestation de recensement (si +16 ans) ou JDC (si +17 ans)- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture edf, eau, impots au choix)- 1 attestation d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas au nom du candidat avec la photocopie de sa carte d'identité et le livret de famille- tous les autres permis existants (AM, 125,...)
AUTO	B	néant
	AAC	néant
	Boite auto	néant
2 ROUES	Motos A1	néant
	Motos A2	néant
	Motos A	néant
	AM(ex-BSR)	+ ASSR 1 ou 2 (pour ceux nés après le 1er janvier 1988)
	125cm ³	+ 1 photocopie du permis de conduire + 1 photo d'identité « papier »
REMORQUES	B96	néant
	BE	néant

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ